VISITE REGIONALE UFAP

AU SPIP 74

Antennes d'ANNECY et d'ANNEMASSE

UR LYON

LYON, le 17/11/2026

La semaine dernière, une délégation régionale UFAP est allée à la rencontre des agents du SPIP de l'antenne d'Annemasse et du MO d'Annecy.

Nous tenons à remercier tous les personnels de tous les corps pour leur bon accueil et pour la qualité de nos échanges.

➢ La problématique immobilière du MO d'Annecy :

L'UFAP UNSa Justice de l'UR De Lyon avait porté la problématique immobilière du SPIP d'Annecy le 23/06 au dernier CSA de Formation Spécialisée interrégionale. Ce CSA nous avait donné l'opportunité de faire un état des lieux de toutes les problématiques locales immobilières des SPIP de notre région. **Les locaux du MO d'Annecy ne sont ni adaptés à l'accueil des PPSMJ d'une agglomération de cette taille ni adaptés en matière d'hygiène, de confort minimal et de sécurité pour les agents.** L'objectif de cette visite était de vérifier si les engagements du DI avaient été honorés. En effet, en l'absence d'horizon pour un déménagement, lors de ce CSA, le DI avait décidé qu'une délégation de la direction des affaires immobilières de la DISP se rendrait à Annecy pour faire un bilan global des besoins et des carences du service. Nous avons constaté que cette visite se fait attendre et que la DI ne semble pas pressée de rétablir la situation. Nous avons pu constater des améliorations en matière d'éclairage ou encore avec la gestion du serveur mais celles-ci sont le fruit de la mobilisation et l'investissement personnel d'agents locaux. Les travaux sur le point d'eau seraient arrêtés pour 2027 sans qu'un calendrier précis ne soit véritablement défini. Avec les agents, nous avons évoqué d'autres points comme le double-vitrage, l'isolation ou le revêtement au sol qui est plus que daté. La DISP et la direction locale doivent passer à l'action et définir des échéances claires pour améliorer les conditions de travail.

L'UFAP UNSa JUSTICE revendique depuis longtemps l'application concrète des plans de sécurisation du rapport CHAUVET et de la circulaire de 2013. Notamment sous notre impulsion, un audit national avec une cartographie des SPIP ne réunissant pas les conditions minimales d'hygiène et de sécurité devrait enfin voir le jour à la suite de la violente agression subie par les agents du SPIP Fort-De-France cet été.

➢ Une situation RH préoccupante au SPIP d'Annemasse :

Depuis notre dernière visite**, la situation RH s'est dégradée au SPIP d'Annemasse.** Il ne manque pas moins de 7 agents par rapport à l'effectif théorique qui, rappelons-le, n'a pas été actualisé depuis 2021. Pour l'heure, les agents tiennent encore la cadence et se sont organisés pour faire face à la charge de travail mais l'équilibre est assez précaire et il suffirait de quelques aléas négatifs pour que le service s'enfonce dans la crise. On le constate partout, la panne de recrutements qui s'inscrit dans la durée fragilise les SPIP et les agents qui fonctionnent à flux tendus. Avec le personnel, nous avons échangé également sur les inquiétudes liées à l'évolution de nos métiers avec les prochaines élections présidentielles. L'**UFAP UNSa Justice** sera donc

vigilante les mois à venir et saura être le cas échéant le relais des difficultés du service. Elle sera également mobilisée pour défendre l'ADN et le cœur de métier de toutes nos professions en crise.

LA MODERNISATION DU PARC IMMOBILIER DES SPIP N'EST PAS NEGOCIABLE, LE SPIP d'ANNECY DOIT AVOIR DES LOCAUX DIGNES, ADAPTES ET SECURISES.

FACE AUX SOUFFRANCES RH DANS LES SPIP, L'UFAP UNSa JUSTICE REVENDIQUE UN VERITABLE PLAN MARSHALL. NOUS EXIGEONS :

• Un recrutement d'urgence : 1 000 CPIP, 100 DPIP, 150 Agents de Surveillance Électronique (ASE) et 150 personnels administratifs ainsi que le renforcement des pôles ACP. Le recrutement de 100 Psy et de 100 ASS dans le cadre de ce plan MARSHALL.

• Une charge de travail limitée à 40 dossiers par CPIP, conformément aux Règles Européennes de la Probation (REP). En cas de dépassement, l'administration doit assumer et prendre ses responsabilités. Des modes de fonctionnement dégradés ou adaptés, des organisations de travail en lien avec des seuils de criticité doivent être définis en concertation avec les agents pour faire face aux exigences toujours plus accrues.

• La fin de l'inflation des normes à travers les guides, les doctrines, les référentiels…

L'UFAP UNSa Justice, AGIR POUR NE PLUS SUBIR !!!

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON :
Florian ROUSSET Secrétaire Général Adjoint, BABIN Thierry secrétaire de région.

